

# Guide du Paris colonial et des banlieues





# **GUIDE DU PARIS COLONIAL ET DES BANLIEUES**

## SUIVEZ LE GUIDE

L'exploration débute par le franchissement de la frontière de la «Toponymie qui tue». Elle se poursuit arrondissement par arrondissement. À certaines étapes du cheminement, une balise [►] permet de prendre des chemins de traverse vers une autre destination. En nous repérant avec le signe ☒ qui indique la place du toponyme dans ce guide – dont la seule boussole est le magnétisme de la liberté humaine –, les «Repères» permettent de suivre les pistes de l'empire colonial français et les traces de son «parti colonial», de faire une «Croisière parisienne», des «Voyages dans le temps», de déambuler sur des «Itinéraires» et d'effectuer des «Périple dans les banlieues».

## LE BLOG DU GUIDE

Quand le papier s'arrête, nous entrons dans le territoire infini du numérique où s'ouvre le blog du *Guide du Paris colonial et des banlieues*.

<https://guidedupariscolonialetdesbanlieues.wordpress.com/>

## SORTIR DU COLONIALISME

Le Réseau «Sortir du colonialisme» est un mouvement d'initiatives et d'éducation populaire qui organise chaque année depuis 2005 une semaine anticoloniale à l'échelle nationale. Cette association fédère des membres individuels et des organisations (associatives, politiques et syndicales), qui soutiennent les luttes des peuples, des minorités nationales, en lutte pour l'autodétermination, et le respect de leurs droits bafoués par le colonialisme. Ni racialisme, ni paternalisme, mais l'affirmation d'une communauté d'intérêts, des valeurs de justice sociale, d'égalité entre les peuples, de respect de leur souveraineté et de solidarité internationale.

[www.anticolonial.net](http://www.anticolonial.net)

---

© ÉDITIONS SYLLEPSE 2018

69 RUE DES RIGOLLES, 75020 PARIS

[EDITION@SYLLEPSE.NET](mailto:EDITION@SYLLEPSE.NET)

[WWW.SYLLEPSE.NET](http://WWW.SYLLEPSE.NET)

ISBN: 978-2-84950-659-2 (PAPIER)

ISBN: 978-2-84950-672-1

ISBN: 978-2-84950-6738

COUVERTURE: HELIOS FIGUEROLA GARCIA: H@PUTSH.ONE

PHOTOS: COLLECTION PERSONNELLE

# GUIDE

<b>UNE TOPONYMIE QUI TUE</b>	<b>7</b>
Didier Epszajn et Patrick Silberstein	
<b>CROISIÈRE PARISIENNE</b>	<b>25</b>
1 <sup>ER</sup> ARRONDISSEMENT	25
2 <sup>E</sup> ARRONDISSEMENT	26
4 <sup>E</sup> ARRONDISSEMENT	28
5 <sup>E</sup> ARRONDISSEMENT	29
6 <sup>E</sup> ARRONDISSEMENT	29
7 <sup>E</sup> ARRONDISSEMENT	30
8 <sup>E</sup> ARRONDISSEMENT	38
9 <sup>E</sup> ARRONDISSEMENT	41
10 <sup>E</sup> ARRONDISSEMENT	44
11 <sup>E</sup> ARRONDISSEMENT	45
12 <sup>E</sup> ARRONDISSEMENT	51
13 <sup>E</sup> ARRONDISSEMENT	63
14 <sup>E</sup> ARRONDISSEMENT	65
15 <sup>E</sup> ARRONDISSEMENT	67
16 <sup>E</sup> ARRONDISSEMENT	75
17 <sup>E</sup> ARRONDISSEMENT	90
18 <sup>E</sup> ARRONDISSEMENT	96
19 <sup>E</sup> ARRONDISSEMENT	100
20 <sup>E</sup> ARRONDISSEMENT	103
<b>DATES DE DÉNOMINATION ET VOYAGES DANS LE TEMPS</b>	<b>109</b>
<b>ITINÉRAIRES</b>	<b>121</b>
INDES OCCIDENTALES	121
ÉGYPTE ET LEVANT	122

ALGÉRIE	122
MEXIQUE	124
OCÉANIE, NOUVELLE-CALÉDONIE	124
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	125
MADAGASCAR	126
INDOCHINE	126
MAROC	127
TUNISIE	128
IDÉOLOGUES, POLITIQUES ET HOMMES D'AFFAIRES	129
PÉRIPLÉS DANS LES BANLIEUES	131
REPÈRES ET PISTES	137
TRACES DU « PARTI COLONIAL »	139
NOTES DU PROMENEUR	143

# UNE TOPONYMIE QUI TUE

J'aime flâner sur les grands boulevards  
Y'a tant de choses, tant de choses  
Tant de choses à voir  
On y voit des grands jours d'espoir  
Des jours de colère  
Qui font sortir le populaire  
Là vibre le cœur de Paris  
Toujours ardent, parfois frondeur  
Avec ses chants, ses cris  
Et de jolis moments d'histoire  
Sont écrits partout le long  
De nos grands boulevards<sup>1</sup>

Si les jolis moments d'histoire que chante Yves Montand sont dans les mémoires, ce ne sont pas ceux-là que racontent beaucoup de ces plaques bleues si familières aux Parigot·es et qui leur servent chaque jour à s'orienter et à se déplacer.

Rues, boulevards, avenues, places et autres voies, sans oublier collèges, lycées, statues et monuments, sont autant de témoins muets, mais ô combien parlants, de l'histoire telle qu'on nous la raconte et nous l'impose. Une histoire qui, comme l'écrit Robert Aldrich (1996) «reste marquée par cette volonté d'inscrire l'action coloniale sur les rues et les places de Paris».

Pour quiconque a fréquenté l'école publique des années 1950 et 1960, les toponymes parisiens font penser à ces manuels d'histoire, à la fois risibles et tragiques, que les élèves en blouse grise transportaient dans leurs

---

1. « Grands boulevards », interprétée par Yves Montand, paroles de Jacques Plante, musique de Norbert Glanzberg, 1952.

cartables et ouvraient sur leurs pupitres pour ânonner l'histoire-légende de l'œuvre coloniale et s'en imprégner. Des images d'Épinal à l'innocence trompeuse.

À l'heure où le général Lee et ses statues équestres tremblent sur leur piédestal et s'apprêtent à quitter les rues et les places pour gagner (lentement mais sûrement) les musées états-uniens, il serait grand temps que le vent de la justice toponyme venu des États-Unis souffle sur les bords de Seine et que les Parisien·nes regardent parler leurs murs. Des murs dont on a voulu, sciemment, délibérément et politiquement, qu'ils disent la gloire de l'empire colonial. Ces rues ont été baptisées ainsi pour faire la leçon au peuple de Paris et lui inculquer une mémoire historique très particulière. Il suffit pour s'en rendre compte de noter les dates des arrêtés de dénomination. Elles parlent d'elles-mêmes<sup>2</sup>.

Au demeurant, ces plaques bleues font bien plus que célébrer l'expansion coloniale française et son œuvre «civilisatrice»: elles montrent l'extraordinaire

---

2. Les instruments de navigation quelque peu primitifs dont nous disposons nous ont néanmoins permis d'établir un relevé approximatif de la fréquence des impositions toponymiques du «parti colonial» selon les époques. Deux conditions devaient être réunies pour pouvoir imprimer le domaine colonial dans la cartographie parisienne: les choix politiques des édiles et l'existence d'emplacements disponibles pour de tels baptêmes. Les époques de stagnation urbaine n'étaient évidemment guère propices à transposer l'expansion coloniale sur les plaques bleues, à moins de débaptiser/rebaptiser certains toponymes, valse de dénominations que confirme le *Dictionnaire historique des rues de Paris* (Hillairet, 1985). En dix-huit ans, à la faveur de la restructuration haussmannienne, le Second Empire (1852-1870) a imposé 30 marques coloniales pour 666 dénominations. Quant à la 3<sup>e</sup> République (1871-1940), pour un total de 1 401 dénominations, elle a infligé en soixante-neuf ans à la capitale 134 de ces marques, dont 64 entre l'exposition coloniale de 1907 et le Front populaire. Le territoire le plus marqué étant les 7<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> arrondissements qui concentrent 133 des 231 toponymes chers au «parti colonial» recensées dans ce guide. Pour se repérer, les passant·es pourront consulter une chronologie et un index des dates de dénomination et emprunter quelques itinéraires ► p. 109 et suiv.].



imbrication du fait colonial avec la construction et le fonctionnement de l'État. Les élites du pays, dont évidemment les élites militaires, ont été façonnées par le système colonial et impliquées dans son histoire : « De façon visible ou invisible, trois générations d'hommes politiques seront influencées, formées ou issues de cet espace colonial » (Blanchard et Lemaire, 2011). Contrairement aux enseignements diffusés, il n'y a pas d'un côté la République vertueuse – pour n'en rester qu'à ce régime politique – et de l'autre le colonialisme et les colons. Il n'y a pas non plus un Alexis de Tocqueville – qui a évidemment été récompensé par une rue dès 1877 – penseur de la démocratie et un autre Alexis de Tocqueville penseur des razzias<sup>3</sup>. Il y a bel et bien enchevêtrement, symbiose, imbrication. Amoureux du Paname que Raymond Bussières fait découvrir à un de ses copains en lui faisant renifler un ticket de métro<sup>4</sup>, nous vous invitons pourtant à une bien particulière flânerie. La ville-lumière que vous allez parcourir au fil de ces pages fleurit bon le djebel, la brousse et les rizières. Si le spectre de la République esclavagiste hante la mémoire et les murs des villes états-uniennes, celui de l'empire colonial français – glorifié hier, occulté aujourd'hui – rôde sur le bitume parisien. Les « jolis moments d'histoire » de la chanson cèdent la place à la sombre histoire du colonialisme que les Parisien·nes, dont beaucoup viennent des anciennes terres coloniales, ne pourront que percevoir, un jour ou l'autre, comme un affront à leur mémoire, à leur

---

3. « Je crois, écrit Tocqueville, que le droit de la guerre nous autorise à ravager le pays et nous devons le faire soit en détruisant les moissons à l'époque de la récolte, soit dans tous les temps en faisant de ces incursions rapides qu'on nomme razzias et qui ont pour objet de s'emparer des hommes et des troupeaux » (cité par Le Cour Grandmaison, 2005).

4. *Le Bataillon du ciel*, film d'Alexandre Esway, 1947.

dignité, à leur histoire et en fin de compte à l'histoire universelle.

Sur les quelque six mille artères, places, promenades et impasses de la capitale, elles sont plus de deux cents à parler explicitement colonial<sup>5</sup>. On n'y retrouve pas uniquement – même s'ils sont très présents – les officiers ayant fait leurs classes «aux colonies» avant, pour la plupart d'entre eux, d'atteindre les plus hautes fonctions en 14-18 et qui seront de retour, pour les plus jeunes, aux colonies dans l'entre-deux-guerres<sup>6</sup>. Il y a aussi des «explorateurs» – souvent officiers de marine ou de l'infanterie coloniale en «mission» –, des bâtisseurs, des ministres et des députés<sup>7</sup>. On croise également des littérateurs, des savants, des industriels<sup>8</sup>, des banquiers,

---

5. Certaines ont pu échapper à notre exploration. D'autres pourraient sans doute y figurer, tant ce guide est le reflet de la prégnance du système colonial sur le personnel politique et militaire des 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Républiques. La carrière politique du général de Gaulle lui-même – qui fut officier d'état-major au Levant en 1929-1930 – est ainsi marquée, de l'appel du 18 juin 1940 à l'indépendance de l'Algérie, par la question coloniale. Le général Leclerc, commandant de la 2<sup>e</sup> DB qui comptait dans ses rangs une unité composée d'anarchistes espagnols lors de la Libération de Paris, a combattu au Maroc pendant la guerre du Rif (1925) et fut affecté dès la Libération au commandement du corps expéditionnaire en Indochine. Quant à François Mitterrand, son action pour le maintien de la présence française en Algérie n'est pas un mystère. On notera aussi l'existence d'une avenue Victoria, reine du Royaume-Uni et impératrice des Indes.

6. Paris est la ville du monde qui compte le plus grand nombre de voies portant le nom de soldats. Pas n'importe lesquels. Des maréchaux et des généraux (plus d'une cinquantaine), des colonels, quelques commandants et capitaines, de rares lieutenants et sous-lieutenants et d'encore plus rares sous-officiers. Encore faut-il que pour être reconnus dignes de donner leur nom à une rue, les rangs subalternes de l'armée doivent être morts au feu. Ils sont alors, bien que de basse extraction, élevés à la dignité de héros nationaux. Quant aux hommes du rang et autres troupiers, ils sont absents.

7. Beaucoup de ces généraux seront, une fois rendus à la vie civile, députés, sénateurs ou ministres.

8. Lors de l'Exposition coloniale de 1931, la «section métropolitaine» regroupait les pavillons des industriels, dont Citroën et Renault, ayant des liens avec les

des «aventuriers», des déclassés, voire des exaltés. Plus discrets et moins épiques, ils ne bénéficient cependant guère de la reconnaissance toponymique.

Si les monarchistes et les nationalistes sont très représentés parmi les militaires honorés par l'attribution de leur nom à une artère parisienne – notamment dans les beaux quartiers et particulièrement autour de l'École militaire –, on aurait tort de croire qu'ils sont les seuls. À y regarder de près, et c'est là un des aspects les plus frappants de ce périple, on y rencontre des hommes – les femmes sont totalement absentes de cette toponymie coloniale – qui serviront plus ou moins «fidèlement» les régimes successifs qui courent de Thermidor au Second Empire. D'autres, plus proches de nous, seront de fervents républicains, fusilleurs de communards à l'occasion, antidreyfusards mais parfois dreyfusards, laïcards ou calotins, vichystes puis gaullistes ou gaullistes de la première heure. Le Paris colonial est de ce point de vue un excellent indicateur de la prégnance de cette obsession partagée de la «mission civilisatrice» derrière laquelle se dissimule la soif de conquête et de pillage, laquelle est, comme l'écrit Gilles Manceron (2006), «totalement contradictoire avec l'idée, affirmée par la 1<sup>re</sup> République».

Bien évidemment, au fil du temps et des inversions de rapports de forces, d'autres noms ont pu se glisser sur les plaques bleues pour dire que le Paris de 1792, de 1848, de la Commune et de la Libération est encore debout. La place Gabriel-Péri, les rues Guy-Môquet, Jacqueline-Jakubowicz et Groupe-Manouchian – respectivement dénommées en 1944, 1945, 1954 et

---

colonies. Si André Citroën sera honoré par un quai en 1958, Louis Renault, dont les entreprises furent nationalisées pour fait de collaboration avec l'occupant nazi, n'aura pas droit à cet honneur.

1996 –, le carrefour du Général-Jacques-Pâris-de-Bollardière, ce général qui dénonça l'usage de la torture en Algérie, dénommé en 2007, et quelques autres sont là, comme des coins enfoncés dans le Paris du « parti colonial<sup>9</sup> ».

Si vous nous suivez du côté de l'École militaire, vous ne serez pas obligés de marcher au pas mais vous y serez frappés par une sorte d'endogamie toponymique : la caste des officiers supérieurs formés dans les guerres coloniales occupe les rues. Si la Patrie leur est reconnaissante pour avoir conduit au massacre en 14-18 des centaines de milliers de soldats originaires de France et des colonies, ils sont chamarrés de médailles aux « agrafes » rappelant les campagnes de conquête et de « pacification » auxquelles ils ont participé à un rang plus ou moins élevé<sup>10</sup>. Faute de place, Paris n'est pas assez grand, ils ne sont pas tous là. Il y a aussi les fils maudits qui ont abandonné la place qu'ils occupaient ou à laquelle ils pouvaient prétendre, pour avoir fait le mauvais choix à un moment ou à un autre et qui sont jugés indignes de figurer sur les plaques bleues parmi leurs pairs. Bugeaud oui, Salan non ! En effet, celui qui fut le commandant en chef des forces françaises en Indochine ne recevra probablement jamais la récompense d'une avenue – sauf cataclysme – pour avoir été un des officiers putschistes alors qu'il commandait en Algérie. Pour lui, l'affaire était bien simple,

---

9. Le « parti colonial » n'est pas un parti mais un lobby avant la lettre, qui regroupe des parlementaires (42 en 1892 à sa création, 120 l'année suivante et 200 en 1902), des hommes d'affaire, des journalistes, des savants, des universitaires, etc.

10. La liste est longue : Afrique équatoriale française, Afrique occidentale française, Algérie, Cochinchine, Congo, Côte d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Guinée française, Guyane, Indochine, Laos et Mékong, Madagascar, Maroc, Mauritanie, Nouvelle-Calédonie, Sénégal et Soudan, Sahara, Tchad, Tonkin, Tunisie...

il n'y avait pas d'Algérie possiblement algérienne, elle ne pouvait être que française.

Laissons maintenant nos pas nous guider vers la Porte Dorée où le regard est inévitablement attiré par le bâtiment occupé par le Musée de l'histoire de l'immigration. Construit pour l'Exposition coloniale de 1931, il fut successivement Musée des colonies et Musée de la France d'outre-mer. Exit les colonies. Soit. Mais où est donc passé le colonialisme? Point de musée pour en expliquer les faits et les méfaits, les causes et les conséquences. Par une sorte de tour de passe-passe de la mémoire, le système colonial français – battu en Indochine et en Algérie – a disparu de l'horizon. Il est pourtant présent dans les rues de Paris, et particulièrement dans celles du 12<sup>e</sup> arrondissement, là où fut érigée cette Exposition coloniale qui fut l'occasion d'honorer ses agents et d'humilier ses victimes. Les alentours de l'ex-Musée des colonies portent la marque de l'Empire colonial: rues et voies, gagnées sur les fortifs à l'occasion de l'Expo, ont reçu le nom de ces «héros coloniaux» qui ont permis aux besogneux et aux acteurs économiques de – comme on disait et comme on dit toujours pour parler de l'exploitation – «faire suer le burnou» en toute quiétude. Une bien belle statue d'Athéna, la déesse de la guerre (coloniale?), trône non loin de là, sur la place Édouard-Renard, qui fut gouverneur de l'Afrique équatoriale et préfet de Constantine. En bronze doré, conçue pour l'exposition, elle représente «La France apportant la paix et la prospérité aux colonies<sup>11</sup>».

---

11. Point de musée du colonialisme, mais une tentative en 2005 d'inscrire dans la loi la «reconnaissance de la nation» à celles et ceux «qui ont participé à l'œuvre accomplie par la France» en Afrique du Nord et en Indochine et d'imposer que les programmes scolaires reconnaissent le «rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du

La plaquette que publie le Musée de l'histoire de l'émigration décrypte le message subliminal que délivre l'inscription qui orne le bâtiment: «À ses fils qui ont étendu l'empire de son génie et fait aimer son nom au-delà des mers, la France reconnaissante». Il ne s'agit de rien de moins que d'un «tableau d'honneur» où figurent «cent cinquante-neuf noms d'artisans de la colonisation, dont les deux tiers ont vécu sous l'Ancien Régime», une sorte de «réponse au Panthéon républicain [qui] se voulait un temple de la République rendant hommage à ceux qui ont servi ses valeurs». En 1931, le Musée permanent des colonies s'offrait ainsi le luxe de tourner vers Paris «une façade qui rend surtout hommage au projet d'expansion de la France porté pendant des siècles par la monarchie» (MHI, 2014).

Nos tribulations pourraient même nous emporter vers des lieux invisibles. Ainsi, au 2 de l'avenue de l'Observatoire dans le 6<sup>e</sup> arrondissement, derrière le bâtiment de style mauresque de l'École nationale d'administration, se cache feu l'École coloniale. Fondée en 1889, chargée de former les fonctionnaires coloniaux et de sélectionner les «élites indigènes», elle est à sa fondation dirigée par un officier de l'infanterie de marine et inspecteur des affaires indigènes en Indochine<sup>12</sup>.

---

Nord». Manifestement, comme l'écrit Gilles Manceron, «la tendance existe d'un "transfert de mémoire" qui conduit à rejouer sous une autre forme et en France même le passé colonial» (Manceron, 2006).

12. Son successeur, Georges Hardy, se fera à partir de 1926, en toute impunité, le propagandiste d'un enseignement séparé pour la masse des indigènes. Il faudra attendre l'épuration pour qu'il soit révoqué, pour avoir entre-temps été un collaborateur de l'administration coloniale de Vichy à Alger où il avait été nommé recteur. Relevons au passage – force encore une fois de la prégnance coloniale – que le président de la République qui a donné son nom au centre Georges-Pompidou fut, dans sa jeunesse, professeur de lettres supérieures dans les classes préparatoires à l'École coloniale du lycée Henri IV.

Un peu partout, dispersées dans la capitale, on traverse des rues et des avenues dont les noms qui, tout en ayant l'apparence de la prétendue neutralité d'un guide touristique, sont autant de points de la cartographie coloniale qui sentent bon le sable chaud et qui font tintinabuler les vieilles rengaines du « temps des colonies » (Liauzu, 2002). Les rues de Constantine, de Kabylie, de Taïti, de Nouvelle-Calédonie, d'Annam, du Tonkin, du Dahomey, de la Martinique, de la Guadeloupe ou du Congo ne sont pas une invitation au voyage, mais le rappel subliminal que ces terres étaient – ou sont encore pour certaines d'entre elles, comme la Kanaky, la Gwadeloup et la Martinique – des possessions françaises et qu'elles ont été le théâtre de la force des armes et de la « mission civilisatrice » de l'universalisme à la française.

Dans les *Damnés de la terre*, Frantz Fanon note que « chaque statue, celle de Faidherbe ou de Lyautey, de Bugeaud ou du sergent Blandan, tous ces conquistadors juchés sur le sol colonial n'arrêtent pas de signifier une seule et même chose : “ Nous sommes ici par la force des baïonnettes...” » (Fanon, 1970). Évidence en 1961 pour les contrées sous domination coloniale, il en est toujours de même de nos jours dans les villes de France, et notamment dans sa capitale.

Les moments d'expansion coloniale et d'affirmation de l'Empire donnent particulièrement lieu à cette imposition mémorielle. De ce point de vue, il y a une parenté forte avec les États-Unis, comme le rappelle James W. Loewen :

C'est le récit de son objet – dans le cas de la statue de Lee à Charlottesville, la guerre de Sécession –, mais c'est également le récit du moment pendant lequel la statue a été érigée – dans ce cas, la période que l'on appelle le « nadir des relations raciales américaines », qui va de 1890

à 1940. Ça a été une période terriblement raciste, un âge d'or de la suprématie blanche, de la ségrégation, et du Ku Klux Klan (James W. Loewen, *Libération*, 16 août 2017).

Ici il s'agit de statues «érigées dans le but de réécrire l'histoire, pour glorifier la Confédération et perpétuer l'idée de la suprématie blanche<sup>13</sup>», là ce sont des plaques bleues imposées pour glorifier les sabres sanglants et pour perpétuer une certaine conception de la civilisation.

Ici comme là-bas, la résistance à l'égalité et à la liberté est extraordinairement forte. Pourtant, les trompettes de Jéricho commencent à faire trembler les murs de Paris qui ont acquis une certaine faculté d'adaptation<sup>14</sup>. À la faveur de la rénovation urbaine, on a pu voir apparaître des noms de rues, de places, tentant de corriger, de rééquilibrer, certes timidement, cette terrible inégalité toponymique. Depuis 2006, la rue de l'Isly et l'avenue Bugeaud – respectivement dénommées en 1846 et 1864 – coexistent (pacifiquement?) avec la place de l'Émir-Abdelkader. Bonaparte, colonisateur («malheureux») de l'Égypte, indéboulonnable idole, trône désormais en compagnie de Victor Shœlcher, Toussaint Louverture et Louis Delgrès. Le premier, qui a rétabli l'esclavage en 1802 sur les décombres de la 1<sup>re</sup> République, a été honoré en 1852, à l'époque où la 2<sup>e</sup> République épousait les ambitions coloniales de la défunte Monarchie. Le second, abolitionniste pourtant

---

13. Mitch Landrieu, maire de La Nouvelle-Orléans ([http://mobile.lemonde.fr/charlottesville/article/2017/08/16/le-debat-enfle-autour-de-la-presence-de-monuments-confederes-aux-etats-unis\\_5172879\\_5172840.htm](http://mobile.lemonde.fr/charlottesville/article/2017/08/16/le-debat-enfle-autour-de-la-presence-de-monuments-confederes-aux-etats-unis_5172879_5172840.htm)).

14. On observe un processus similaire quand une rue du 10<sup>e</sup> arrondissement populaire est donnée en 1910 à Eugène Varlin, communiste et membre de l'Association internationale des travailleurs, alors que le Maréchal fusilleur Mac Mahon a été honoré dès 1875 d'une belle et grande avenue dans le très rulin 17<sup>e</sup> arrondissement.



modéré, «soucieux de ménager les intérêts des colons» (Manceron, 2006), ne l'a été qu'en 2000. Le troisième, le général des esclaves de la Révolution de Saint-Domingue, a dû attendre 2013. Quant au dernier, si la «Nomenclature des voies parisiennes» nous apprend qu'il «adhéra très tôt aux principes de la Révolution française», elle ne souffle mot de la désertion du colonel Delgrès, commandant de Basse-Terre, pour combattre les troupes envoyées par Bonaparte pour rétablir l'esclavage<sup>15</sup>.

Deux places à la dénomination se voulant sans doute «neutre» – mais n'ayant pas tout à fait le même sens<sup>16</sup> – ont également fait leur apparition : la place des Combattants-en-Afrique du Nord, en 1984 – «Soldats français qui furent appelés à combattre en Afrique du Nord» – et la place du 19-mars-1962, en 2003 – «En souvenir de la date officielle du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie», toujours selon la «Nomenclature des voies parisiennes».

C'est mieux que rien, dirons certains, mais alors que le maire de Lexington dans le Kentucky – qui fut un État confédéré pendant la guerre civile américaine – affirme qu'il n'est plus acceptable de «continuer à rendre hommage aux hommes qui se sont battus pour préserver l'esclavage», les édiles parisiens semblent rechercher un subtil équilibre, sans doute parce qu'ils butent «sur la discordance des idéaux et des intérêts» (Manceron, 2006).

---

15. On a vu apparaître en 1984 une rue du Commandant-Morténol, cet officier de marine guadeloupéen, «premier homme de race noire à être admis à l'École polytechnique» («Nomenclature des voies parisiennes») qui, après avoir participé à la conquête de Madagascar sous les ordres de Gallieni, s'est engagé «dans les mouvements antiracistes, voire anticolonialistes» ([www.une-autre-histoire.org/](http://www.une-autre-histoire.org/)). Une avenue Mohamed ben Abdelkrim el-Khattabi serait pourtant du plus bel effet à côté de celle du Maréchal-Lyautey.

16. On le perçoit à la lecture du libellé des arrêtés de dénomination.

Il est temps de «renoncer à la légende» (Manceron, 2006) et de mettre fin à la glorification du brigandage colonial et aux hommages à des personnages qui seraient, en vertu du droit international d'aujourd'hui, considérés comme des criminels de guerre ou des criminels contre l'humanité. Il n'est pas supportable que le Maréchal de France Bugeaud, «insulte permanente à l'émancipation des peuples et aux Algériens en particulier, et à la République qu'il a toujours combattue et haïe» (Le Cour Grandmaison, 2017), parade sur nos avenues. Il n'est pas supportable que des établissements scolaires portent le nom de Paul Bert, partisan d'une éducation limitée pour les peuples colonisés qui voulait «placer l'indigène en position de s'assimiler ou de disparaître». Il n'est pas supportable que des établissements scolaires portent le nom de Colbert, le «ministre de Louis XIV [...] qui jeta les fondements du Code noir, monstre juridique, qui légalisa ce crime contre l'humanité», qui «fonda la compagnie des Indes occidentales, compagnie négrière», l'homme qui «symbolise à la fois la théorie et la pratique» (Sala-Molins et Tin, 2017). Halte là!, s'offusquent, sans doute frappés par le syndrome de Courbet<sup>17</sup>, les artisans de la loi de

---

17. Le 14 septembre 1870, le peintre Gustave Courbet adressait une pétition au gouvernement demandant «à déboulonner la colonne [Vendôme], ou qu'il veuille bien lui-même en prendre l'initiative, en chargeant de ce soin l'administration du Musée d'artillerie, et en faisant transporter les matériaux à l'hôtel de la Monnaie». La Commune de Paris adopta une position plus radicale: «La Commune de Paris, considérant que la colonne impériale de la place Vendôme est un monument de barbarie, un symbole de force brute et de fausse gloire, une affirmation du militarisme, une négation du droit international, une insulte permanente des vainqueurs aux vaincus, un attentat perpétuel à l'un des trois grands principes de la République française, la fraternité, décrète: article unique – La colonne Vendôme sera démolie.» Ce qui fut fait le 16 mai 1871. Après la chute de la Commune, le nouveau président de la République, le maréchal de Mac Mahon décida en mai 1873 de faire reconstruire la colonne aux frais de Gustave Courbet

2005 – c’est-à-dire les nostalgiques de l’Empire colonial – et les partisans du *statu quo*. En d’autres temps, le doigt accusateur dénonçant l’Anti-France aurait pointé le bout de son museau. De nos jours, plus policés, les arguments parlent d’anachronisme, de la nécessaire contextualisation, de la lutte contre la traite négrière menée par l’Empire français<sup>18</sup>, de routes, d’écoles et de ponts construits, voire de bilan «globalement positif». Encore que certains n’hésitent pas à employer des mots très forts – «Torquemada», «détruire», «effacer», «éradiquer», «épurer», «extirper» – pour décrédibiliser celles et ceux qui ne veulent en réalité rien de plus – et c’est sans aucun doute trop – qu’«interroger certains des fondements de la République [pour] l’aider à se séparer d’un héritage qui la plombe» (Vergès, 2011) en donnant un autre sens à la toponymie parisienne. C’est sans doute un énorme scandale que de vouloir «décoloniser la République» en faisant «le tri entre ce qui doit être gardé, préservé, sauvé [...], réinterpréter, critiquer, déplacer» (Vergès, 2011). Pourtant, «si scandale il y a, il n’est pas dans le fait d’exiger que ses statues disparaissent et que [le nom de Bugeaud] soit effacé de l’avenue parisienne qui l’honore encore, mais dans l’existence même de ces hommages toujours rendus au bâtisseur sanglant de la France coloniale et à l’ennemi de l’égalité, de la liberté et de la fraternité» (Le Cour Grandmaison, 2017).

---

(soit 323 091,68 francs selon le devis établi). Gustave Courbet obtint de payer près de 10 000 francs par an pendant trente-trois ans, mais il mourut en 1877.

18. Françoise Vergès (2011) rappelle qu’au cours du règne de Louis-Philippe, l’Institut de l’Afrique, où siégeaient des abolitionnistes, prônait «contradictoirement la colonisation du continent et l’abolition de l’esclavage et de la traite». Après avoir soumis les Malgaches, écrit-elle encore, Gallieni, qui reçut en 1997 «de la Société antiesclavagiste de Paris une médaille d’honneur pour son “acte d’humanité”», instaurait dans l’île le travail forcé («cinquante journées de neuf heures de travail dans l’année»).

Les rues de Paris changent par ailleurs de nom au gré de l'histoire et, nous l'avons dit, des rapports de forces<sup>19</sup>. Il suffit de consulter le *Dictionnaire historique des rues de Paris* de Jacques Hillairet pour s'en rendre compte. Ainsi, notre place de la Concorde s'est-elle successivement appelée Place royale sous l'Ancien Régime, place de la Révolution en 1792, place de la Concorde en 1795, place Louis XV en 1816, place Louis XVI en 1826, et enfin à nouveau place de la Concorde<sup>20</sup>.

La rédaction et la publication de ce *Guide du Paris colonial et des banlieues* par les éditions Syllepse ne sont pas fortuites. Les événements de Charlottesville, les appels à débaptiser l'avenue Bugeaud et le lycée Colbert font écho à ceux de la bataille – victorieuse – menée en 1992 pour que Paris se débarrasse de la rue Alexis-Carrel et que soit débaptisée la faculté de médecine de Lyon du nom de ce prix Nobel de médecine, partisan de la création d'«un établissement euthanasique, pourvu de gaz appropriés» pour éliminer les malades mentaux et qui fut président de la Fondation eugéniste créée par Vichy en 1941. Ce tout petit livre (Bonnafé et

---

19. Selon Jean-Claude Bouvier et Jean-Marie Guillon (2001), «les toponymes de décision, c'est-à-dire créés par la volonté d'un pouvoir politique» succèdent à partir du 17<sup>e</sup> siècle aux toponymes d'usage, «nés d'un accord tacite entre les habitants d'un lieu». Les premiers se différencient des seconds par leur fonction de «construction de la mémoire collective» basée sur un «système honorifique national».

20. Éric Hazan (2013) rappelle que Paris n'ayant pas de rue Robespierre, son nom fut donné en 1946 à la place du Marché-Saint-Honoré, «décision annulée en 1950 quand la bourgeoisie française redressa la tête». En 1918, le Kaiser-Whilhelm-Ring de Metz change de nom et devient... l'avenue du Maréchal-Foch. Quant à la place du Rond-Point-de-la-Villette de Paris, elle est devenue place de Stalingrad en juillet 1945 pour changer son nom en place de la Bataille-de-Stalingrad en 1993, ce qui rend justice à cette bataille décisive contre le Reich nazi tout en ne prêtant plus le flanc à quelconque complaisance avec le régime stalinien. La rue Richepance, du nom de ce général qui a conduit l'expédition de 1802 pour rétablir l'esclavage en Guadeloupe, a été débaptisée en 2002.

# NOTES DU PROMENEUR

SYRIE

L.° 155 000  
H. 1 000 000  
Superficie

INDO-CHINE

L.° 483 000  
H. 1 100 000 000  
Superficie 7/300

AFRIQUE  
ORIENTALE

L.° 700 000  
H. 1 300 000  
Superficie 30 000

